

○ Agenda - Vie municipale et locale ○

Octobre		
01/10 & 02/10	Salle Chartreuse	Festival du film ukrainien
08/10 - 20h30	Salle Chartreuse	Cinéma de montagne «Au-dessus du monde»
Du 08/10 au 23/10	Mairie	Exposition : 3 peintres en 1 expo
09/10 - à partir de 15h	Halle Charminelle ou Salle communale	Thé dansant des aînés
11/10 - 9h-11h sur inscription	Mairie	Atelier du bien vieillir : Mon logement est-il adapté à mon projet de vie ?
14/10 - 20h	Mairie	Mois de la nuit : vers un éclairage plus sobre pour notre commune - réunion publique
15/10 - 18h30	Mairie	Festival Livre à vous : Apéro lecture
15/10 - 18h30	Salle de l'Orangerie	Théâtre « Miracle au couvent de Sainte Marie Jeanne »
15/10 - 20h30	Parking du centre technique communal	Mois de la nuit : Observation du ciel
18/10 - 9h-11h sur inscription	Mairie	Atelier du bien vieillir : Pourquoi adapter mon logement ? L'habitat et ses risques
25/10 - 9h-11h sur inscription	Mairie	Atelier du bien vieillir : Les aides techniques qui peuvent aider
Novembre		
Samedi 19/11 - 20h30 & Dimanche 20/11 - 16h30	Gymnase de Coublevie	Théâtre : «Ça suffit main'ant», Nouvelle pièce de S Papagalli

Festival du film ukrainien, samedi 1er et dimanche 2 octobre, Salle Chartreuse

L'association Free People organise un mini-festival du film ukrainien le week-end du 1er et 2 octobre 2022 à la salle Chartreuse de Coublevie. A cette occasion, 3 films ukrainiens seront projetés en français, avec des temps d'échange et de convivialité.

Le programme a évolué depuis le mois de septembre, avec notamment la programmation du film « L'ombre de Staline » le samedi à 17h30 ! Nous vous invitons à le consulter sur : <https://www.freepp.org/festival-du-film-ukrainien>



Réservation des billets :

- Via notre site
- En flashant le QR code pour être redirigé vers la page de vente en ligne
- A l'entrée le jour « J »

Prix : adulte 5 euros, enfant 3 euros

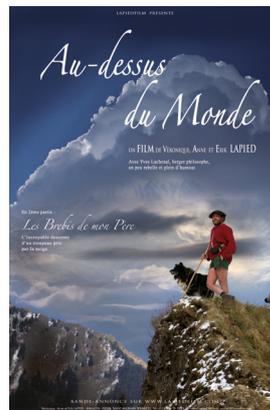
Tout l'argent récolté sera utilisé pour nos projets humanitaires que vous pouvez consulter sur notre site internet www.freepp.org



Crocus d'automne

Des permanences sont proposées en mairie régulièrement : permanences Architecte Conseil, Avocat et Médiation. Pour connaître les prochaines dates de permanence, consultez le site web de la commune. Sur RDV au 04 76 05 15 39

Cinéma de montagne «Au-dessus du monde» - samedi 8 octobre 2022 à 20h30 - salle Chartreuse



Yves Lachenal : un berger de chèvres en Savoie.

Là-haut, autour du vieux chalet, frémit quelque chose de différent. Rien ne semble arrêter Yves : ni l'administration, ni les caprices de la météo, ni le retour du loup. Ici pas de production intensive. Avec franc-parler, humour et philosophie, il nous entraîne dans une vision du monde qui dépasse le cadre du métier de berger.

Un film qui fait du bien autant qu'il interroge.

Film tout public, pas de réservation

Tarifs : Entrée adulte : 8€ | Entrée enfant : 5€



3 peintres pour 1 expo, vendredi 8 octobre au dimanche 23 octobre, Mairie

Du 8 octobre au 23 octobre, Gisèle Vial, Jean-Luc Billon et Michel Gandit exposeront à la mairie de Coublevie, tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h30, week-end compris.

Thé dansant des aînés, samedi 9 octobre à partir de 15h, Halle Charminelle ou salle Communale selon la météo

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Coublevie organise un thé dansant des aînés le 9 octobre à partir de 15h, à la salle communale. Un moment de partage, et de retrouvailles pour tous !

Réservez vos places en appelant la mairie au 04 76 05 15 39 ou en envoyant un mail à accueil@coublevie.fr,

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, merci de le signaler lors de votre inscription. Une solution vous sera proposée.

Tarif : gratuit pour les Coubleviteains de plus de 75 ans. 10 € pour les moins de 75 ans et tous les danseurs non coubleviteains.

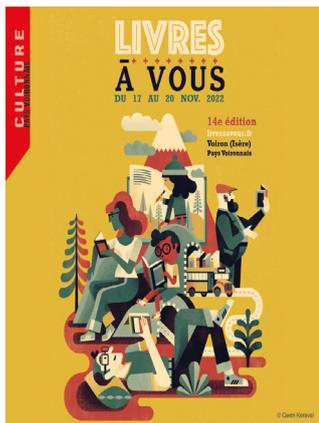
Date limite d'inscription : 03 octobre.

Mois de la nuit : vers un éclairage plus sobre pour notre commune, vendredi 14 octobre à 20h, Mairie

Pollution lumineuse, préservation de la biodiversité, économie d'énergie, sécurité, l'éclairage public est au cœur de nombreux enjeux. La Commune organise une **réunion publique** sur l'éclairage public, afin de **présenter les enjeux et discuter des options ouvertes à nous.**

Nous vous attendons nombreux !

Livre-à-vous : « Apéro lecture », samedi 15 octobre à 18h30, Mairie de Coublevie



Dans le cadre des manifestations du **Festival Livre à vous** (<http://www.livresavous.fr/>), organisé par l'EPCC Grand Angle et financé par le Pays Voironnais, venez découvrir les auteurs invités de l'édition 2022 au travers d'une heure de lecture musicale de textes.

Vous pourrez ensuite partager un moment convivial autour d'un apéritif offert par la mairie avant de rejoindre Albedo 38 pour observer le ciel !

Théâtre « Miracle au couvent de Sainte Marie Jeanne » – Samedi 15 octobre 2022 à 20 h – salle de l'Orangerie



L'atelier Théâtre de Coublevie Accueil présentera la pièce de Jean-Pierre Martinez

« Miracle au couvent de Sainte Marie Jeanne », mise en scène par Sophie Brusset.

Participation : 10 €.

La recette sera reversée au TÉLÉTHON 2022.

Compte tenu du nombre de places limitées à l'Orangerie, réservation vivement recommandée (06 01 75 68 92).

Mois de la Nuit : Observation du Ciel, samedi 15 octobre à partir de 20h30, Parking entre le parc de la Mairie et le centre technique municipal

Le club **Albedo 38** vous invite à observer le ciel dans le cadre de l'édition « mois de la nuit ». Un moment particulier où les éclairages urbains s'éteindront pour laisser place à une nuit noire permettant la découverte de certaines galaxies avant que la lune éclaire à nouveau et que se poursuive l'observation des étoiles.



Théâtre, «Ça suffit main'ant», Nouvelle pièce de Serge Papagalli, présentée par le Comité des fêtes de Coublevie – Samedi 19 Novembre 20h30 et dimanche 20 novembre 16h30, Gymnase de Coublevie

Pour cette nouvelle aventure, la famille Maudru sera à nouveau au complet.

Comme d'habitude tout ce petit monde va tenter de survivre face aux grands ; face au temps qui passe ; face à cette société qui aura toujours deux longueurs d'avance. La télévision viendra même interviewer cette tribu de nos montagnes...



Tarif Adulte : 25€

Tarif Réduit (jusqu'à 18 ans) : 20€

Sur réservation, vente des places lors des permanences en mairie : samedi 22 octobre, samedi 29 octobre samedi 5 novembre 9h-11h ou par téléphone au 06.60.88.21.68.

Attention nombre de places limité

○ Vie Communale ○

Ateliers « Bien vieillir à domicile » (Prévention des chutes)



La mairie de Coublevie propose des Ateliers « Bien vieillir à domicile » (Prévention des chutes), à destination des personnes âgées de 60 ans et plus.

Ces ateliers sont entièrement gratuits pour les usagers participants. Ils sont animés par un ergothérapeute local diplômé d'état. Ces ateliers permettent aux participants de prendre conscience des

« obstacles » présents dans leur logement et surtout des solutions qui existent pour les éviter. D'avoir un aperçu des différentes aides techniques et gérontechnologies existantes.

A la fin de ces ateliers, les personnes âgées connaîtront les aménagements possibles pour sécuriser leur logement ainsi que les aides financières existantes pour les aider dans la réalisation des aménagements.

Les trois ateliers auront lieu :

- Le mardi 11 octobre de 9h à 11h : Mon logement est-il adapté à mon projet de vie ?
- Le mardi 18 octobre de 9h à 11h : Pourquoi adapter mon logement ? L'habitat et ses risques
- Le mardi 25 octobre de 9h à 11h : les aides techniques qui peuvent aider

Ils se dérouleront dans les locaux de la mairie.

Le nombre de places étant limité à 15 personnes, n'hésitez pas à vous inscrire en appelant au 04 76 67 94 25 ou par mail : v.clement@coublevie.fr

Travaux de réfection de voirie

Des travaux de réfection complète de voiries sont programmés à partir du 3 octobre sur une durée de 2 semaines, sur quelques tronçons de voiries :

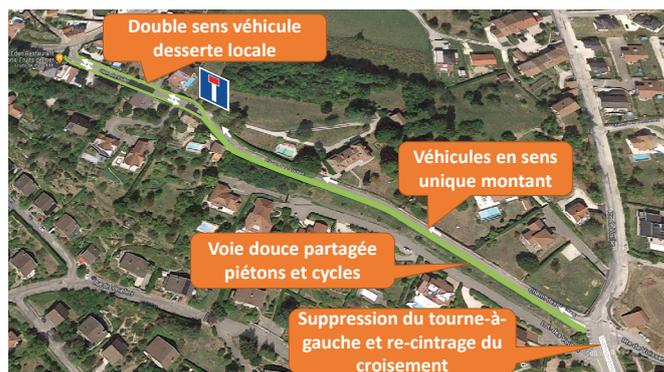
- Route du Massot, section basse entre route du Bourg et le chemin des Châtaigniers
- Chemin du Vallon, sur sa section haute, côté route du Massot et sur sa section basse, entre le chemin du Neyroud et le rétrécissement
- Chemin de la Côte Bayard sur sa section sud
- Reprise de la route de Vouise à hauteur du Gorgeat

Ces voiries étaient trop abîmées pour être rénovées grâce à la technique du PATA (coulis bitume et gravillons) et ne font pas aujourd'hui l'objet de chantiers de construction.

Le chemin des Voûtes bientôt en sens unique !

Le chemin des Voûtes passera en sens unique courant octobre. Ce changement a été discuté et validé lors d'un conseil de quartier et d'une réunion sur site avec les habitants du quartier. Il permet de créer un espace dédié pour les piétons et cycles, de sécuriser le rétrécissement et de déplacer les flux de circulation vers des voiries mieux dimensionnées.

Seront également réalisés des aménagements légers (marquage au sol et balises) au niveau du croisement chemin des Voûtes, route de Voissant et route de Vouise pour ralentir la circulation sur ce croisement.



Nouveaux aménagements en cours sur les voiries

Sécurité des cycles et piétons, aménagements légers (marquages au sol, balises) pour sécuriser les carrefours dangereux, ralentissement des véhicules, plusieurs actions sont en cours sur la commune, faisant suite aux réunions de quartier sur la sécurité routière :

- Création d'une **chicane route du Guillon** permettant de sécuriser la sortie rue des Peupliers, et les entrées et sorties de la MFR et du stade,
- Création de **chicanes rue des Lavandes** pour ralentir la circulation
- Mise en place de **cédez-le-passage** sur la section basse de la **route de Vouise**, pour ralentir la circulation descendante, et formalisation de la **voie cycle sens montant**
- Mise en place de **stops** autour du **croisement chemin de la Grande Sure et rue du 8 mai 1945**
- Formalisation d'une **voie piétonne** sur la section Est du **chemin de la Grande Sure**
- **Sas vélos** sur le **croisement chemin de la Grande Sure et route de Saint Jean**
- Formalisation d'une **voie cycle montante sur le chemin d'Orgeoise**, entre la route de la Buisse et l'école (simple rappel de la loi, les cycles ayant le droit de remonter les voies en sens unique limitées à 30km/h)

D'autres aménagements sont en cours de réflexion et seront formalisés au printemps prochain. Nous tenons à remercier tous les participants des réunions de quartier pour leur implication.

En recherche de logements indépendants à louer pour nos familles ukrainiennes hébergées sur la commune

Deux de nos familles ukrainiennes recherchent des logements indépendants et meublés à louer sur la commune pour quelques mois, avant de pouvoir retourner en Ukraine ou trouver un logement plus pérenne.

Si vous disposez de tels logements, n'hésitez pas à contacter notre conseillère sociale Vanessa Clément v.clement@coublevie.fr ou d'appeler la mairie au 04 76 05 15 39.

Rappel - Tondeuse, débroussailleuse, travaux sonores : le samedi, on peut s'y remettre à 15h !

Pour rappel, les travaux émettant du bruit pour le voisinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours de semaine : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Zone
"petites
annonces"

REVELEZ LE/LA PHOTOGRAPHE QUI EST EN VOUS

Vous souhaitez partager vos meilleures photos dans votre Couble'village ? N'hésitez pas à les partager en les envoyant à communication@coublevie.fr.

SOLEIL COUCHANT, association de retraités, propose de nombreuses activités à ses adhérents.

Les bénévoles assurent son attractivité et son dynamisme. En particulier, les membres du Conseil d'Administration œuvrent pour créer et maintenir le lien entre les adhérents, mettre en place et animer des activités hebdomadaires : scrabble, loisirs créatifs, gymnastique, stretching postural, chant, cartes, marche, et organiser des événements conviviaux.

Vous souhaitez rompre l'isolement, vous distraire tout en échangeant, pratiquer des activités physiques compatibles avec votre âge, participer à des repas, à des événements festifs, effectuer des sorties ou visites à la demi-journée ou à la journée : rejoignez-nous ; nous vous accueillerons avec joie.

Assemblée Générale le 15/10 salle Chartreuse à 14h.

Renseignements : 06 66 40 26 33 ou 06 60 88 21 68. Mail : soleilcouchant.couplevie@laposte.net

Si vous avez des informations à faire paraître dans les publications de la mairie, merci d'envoyer les éléments à l'adresse : communication@coublevie.fr au plus tard le 15 de chaque mois.

Balades du patrimoine : merci au Comité Histoire et Patrimoine de Coublevie et à vous tous

Dimanche 18 septembre, 10h30, parking Route de Vouise, une centaine de personnes (petits et grands) ont pris le départ pour 2 h de balade historique dans le quartier de la Tivollière. Le soleil était là ainsi que la bonne humeur. Tout le monde a pu apprécier la découverte de points de vue magnifiques, de belles maisons et s'enrichir des commentaires historiques apportés au fil de la déambulation.

Les rendez-vous de l'après-midi ont aussi connu un vif succès.

Au total environ 200 personnes ont participé à cet événement inscrit dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.

Nous tenons à remercier tous les membres bénévoles du Comité Histoire et Patrimoine de Coublevie à l'origine de cette manifestation et de l'animation de la journée. Félicitations à tous !

Nous adressons aussi nos sincères remerciements aux propriétaires de la maison Denantes dite « maison normande » et du « château de Villaine » qui ont ouvert leurs parcs aux visiteurs.

Si vous êtes intéressés par la connaissance du patrimoine de votre commune, n'hésitez pas à vous joindre au Comité Histoire et Patrimoine de Coublevie composé uniquement de bénévoles, tous passionnés d'histoire et d'architecture. Ils ont plein d'idées de recherches à poursuivre.

Des nouvelles du dernier conseil municipal

Voici les principaux sujets abordés lors du dernier conseil du 23 septembre 2022 (ordre du jour non exhaustif).

- Tarifs feuilles arbre du souvenir
- Urbanisme : instauration du permis de démolir
- Création d'un conseil municipal des enfants

Médecins : Garde d'urgence libérale

Les médecins généralistes libéraux assurent pour Coublevie, une garde d'urgence libérale de 20h à 24h au Centre Hospitalier de Viron à proximité des urgences. Le 15 est à composer dans tout les cas, 7 jours/7

Infirmiers

La liste des infirmiers et infirmières de Coublevie est disponible sur www.couplevie.fr « Coublevie pratique » - Rubrique « santé »

Pharmacies

Trouver au quotidien une pharmacie de garde. | Téléphone : 0 825 74 20 30 | Internet : <https://www.servigardes.fr/pharmacies/15844/38500>

Dentistes

Les permanences sont disponibles sur répondeur au 04 76 00 06 66

Adresse postale : BP2, 38500 Coublevie

Tél : 04 76 05 15 39 | site internet : <http://www.couplevie.fr>

Directrice de la publication : Adrienne Pervès - Maire

Réalisation graphique : Ambre Mischis - a+echo

Crédits photos : Mairie de Coublevie, photo du mois : Jujum

Dépôt légal à parution - Imprimerie du Pont de claix, 38640 Claix
Ne pas jeter sur la voie publique - **Imprimé sur papier recyclé**